

AVIS D'ECHEANCE



Direction Territoriale EST
 Ag. A4 Gérance P3
 adresse : 12-14 rue Courat
 75020 PARIS
 tél. : 0170225445

Echéance du : 01/04/2024

Feuille 1/2

Référence à rappeler dans toute correspondance : 250419 / 62

Référence Digiposte : 33520

PARIS HABITAT - OPH 21 bis rue Claude Bernard 75253 PARIS cedex 05
 344 810 825 R.C.S. Paris - N° TVA FR43344810825

Adresse de la location

1 20PM

651991 32969 14187 1/2 2 0
 035 0167 DTES REA4 250419 / 62
 MME SADOU FARIDA
 PTE DE MONTR Bât02 Esc05
 5 rue Paganini
 Hall 5
 75020 PARIS



Solde au 20/03/2024 0,00 €

Message	Libellé	Montant HT	TVA	Montant TTC
	Logement 122736 du 01/12/2023 au 31/12/2023			
	Réduct. loyer solidarité	84,91		84,91
	Réduct. loyer solidarité	-84,91		-84,91
	Logement 122736 du 01/01/2024 au 31/01/2024			
	Réduct. loyer solidarité	86,09		86,09
	Réduct. loyer solidarité	-86,09		-86,09
	Logement 122736 du 01/02/2024 au 29/02/2024			
	Réduct. loyer solidarité	86,09		86,09
	Réduct. loyer solidarité	-86,09		-86,09
	Logement 122736 du 01/03/2024 au 31/03/2024 (2)			
	Loyer logement	432,59		432,59
	Aide personnalisée CAF	-368,06		-368,06
	Réduct. loyer solidarité	-86,09		-86,09
	Prov. charges communes	53,16		53,16
	Prov. Ascenseurs	12,71		12,71
	Acompte eau froide	45,51		45,51
	Prov. charges individ.	6,89		6,89
	Prov. loc cpteur eau frde	0,77		0,77
	Prov. taxe OM	18,36		18,36

(1) sous réserve d'encaissement du total à payer, cet avis d'échéance vaut quittance ou indemnité d'occupation des mois précédents si aucune somme ne reste due avant le présent terme.

(2) Loyer mensuel maximum convention : 472,44 €



Pour payer en ligne, téléchargez l'application de Paris Habitat



Si vous souhaitez régler par chèque, joignez le TIP sans le signer pour vous identifier auprès de Paris Habitat.

Utiliser l'enveloppe à fenêtre TIP jointe.

(TIP à mettre devant le chèque)

Merci de vérifier vos coordonnées bancaires

N'oubliez pas de dater et signer votre TIP

Date et lieu Signature

TIPSEPA

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat vous autorisez Paris Habitat à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Paris Habitat. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.



0
2
1/2
651991 32969 14187